

# Année scolaire 2017/2018 ECOLE DE FRANCIN

## COMPTE RENDU 2<sup>e</sup> CONSEIL D'ECOLE : Lundi 12 mars 2018



Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Carré, Valérie Germain et Mrs Thierry Ferré, Guy Pichon.

Enseignante excusée : Mme Mallorie Charvin.

Mairie : Mr Frank Villand (Maire), Mr Victor Fournier (Adjoint au Maire, Chargé d'Ecole), Mme Yvette Cunillera (Conseillère municipale).

Parents d'élèves : Mmes Delphine Challe, Nathalie Cortèse, Lise Diarra.

Parents d'élèves excusés : Mmes Christelle Danger, Bérange Galland, Virginie Girardeau, Sonia Laily, Mélanie Roger et Vanessa Scalzo.

Déléguée Départementale Education Nationale (DDEN) : Mme Noëlle Merlet-Dassé.

### I - LES ACTIVITES PASSES et PREVUES

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<i>Ve 22 décembre : <b>goûter de Noël</b> pour l'école</i>							
<i>Du 26 janvier au 9 février : <b>cycle patinage sur glace</b> (7 séances).</i>							
<i>Ve 9 février : <b>Carnaval</b> (masques réalisés en arts visuels)</i>							
		<i>1<sup>er</sup> mars (ANNULE), 9 mars, 15mars (ANNULE), 22 et 29 mars : <b>cycle ski de fond</b> à la Féclaz</i>					
					<i>Ve 9 mars : sortie USEP <b>Le Trappeur</b> à La Féclaz</i>		
		<i>Je 26 ou ve 27 avril : sortie USEP <b>Les Robinsons de Buisson Rond</b></i>					
<i>Ve 4 mai : sortie USEP <b>La Mat s'éclate</b> au stade Mager à Chambéry</i>					<i>Me 30 mai : sortie USEP <b>La Vallée des défis</b> à Bourg St-Maurice</i>		
							<i>En mai : <b>visite du collège</b> de Montmélian, avec déplacement à pied</i>
		<i>Je 7 juin : rencontre <b>Athlétisme</b> à Montmélian, avec déplacement à pied</i>			<i>Ve 8 juin : rencontre <b>Athlétisme</b> à Montmélian, avec déplacement à pied</i>		
						<i>Ma 12 juin : sortie USEP <b>Les Chemins de la Mémoire</b> à St Pierre d'Albigny</i>	
					<i>Ma 26 juin : sortie vélo USEP <b>Vas-y Paulette</b> (chemins agricoles de la Combe de Savoie)</i>		
<i>Ve 22 juin : <b>Fête de l'école</b> (+ cinéma en plein air)</i>							

### II – PRESENTATION DES COMPTES DE L'ECOLE POUR L'ANNEE CIVILE 2017 et L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Les comptes restent disponibles à l'école pour tout parent souhaitant venir les consulter.

Deux cahiers sont tenus par Mme Christine COPPIN :

- le **compte de la Mairie** pour toutes les dépenses liées aux besoins pédagogiques (fournitures), au cycle natation et la location/entretien de la photocopieuse (enveloppe de 8500 €, solde en mars 2018 : 130 €).

- le **compte de l'Association Sportive de l'Ecole de Francin** (solde en mars 2018 : 150,17 €)

Les rentrées d'argent sont : la coopérative scolaire de début d'année, la vente de photos de classe, les chèques pour la classe de découverte...

Ce compte est utilisé pour la classe de découverte, l'adhésion à l'USEP, l'achat des ingrédients pour les recettes, de livres, les cadeaux du père Noël...

L'école fait la demande d'une enveloppe de 10 450 € (soit 87 € par enfant) pour l'année scolaire 2018/2019 en plus de cette enveloppe, est demandé : l'achat de chaises, d'une plastifieuse, de module(s) pour compléter la structure en bois de la salle de motricité et un budget pour la semaine écocitoyenne au printemps 2019.

Remarque : Arrivée de 2 nouvelles élèves en PS et MS, ce qui monte l'effectif global à **125 élèves**.

AVRIL 2018		MAI 2018	
1 D		1 M	
2 L	férié	2 M	École toute la journée
3 M	(Journée de cours normale)	3 J	
4 M	École toute la journée	4 V	
5 J		5 S	
6 V		6 D	
7 S		7 L	(Journée de cours normale)
8 D		8 M	férié
9 L		9 M	(Journée de cours normale)
10 M		10 J	férié
11 M		11 V	Pont offert
12 J		12 S	
13 V		13 D	

### RAPPEL : CHANGEMENT DU CALENDRIER SCOLAIRE

**Pont du mois de mai** : Les heures de classe du vendredi 11 seront rattrapées sur 2 demi-journées : **les mercredis après-midis 4 avril et 2 mai 2018 (donc école de 8h30-11h45 / 13h30-15h30)**. Pas de TAP puisqu'il s'agit du rattrapage d'un vendredi mais garderie possible.

### III – QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ELEVES

**Oubli réservation cantine / souplesse** : Si la réservation à la cantine a été oubliée de façon exceptionnelle, les enfants sont toujours acceptés à la cantine. La mairie insiste sur le caractère exceptionnel de cette mesure, les parents doivent rester vigilants et anticiper les réservations.

**Portail Familles**, le nouveau portail de réservation cantine/garderie, permettra justement aux parents d'avoir les confirmations et un récapitulatif (onglet « tableau de bord ») de leurs réservations cantine et/ou garderie.



Les identifiants ont été fournis aux familles par mail le mercredi 14 mars.

Le portail sera accessible aux réservations à partir du **lundi 19 mars** pour la semaine du 26 au 30 mars. L'ancien système de réservation sera alors supprimé.

Le système de réservation pour la cantine et la garderie reste inchangé, il faut réaliser **les réservations avant le jeudi 10h pour la semaine suivante**. Une validation sera alors envoyée par mail pour toute réservation.

**Cas des annulations ski / eau - gourde** : L'information a été entendue par la mairie qui rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler la mairie directement afin qu'elle puisse agir. Si la gourde a été oubliée par les enfants, ils auront la possibilité de boire à la cantine.

**Hygiène / manque de savon** : Il s'agissait d'un problème de commande. La mairie restera vigilante afin que cela ne se reproduise plus.

**Grand froid** : En fonction des demandes des enfants, ils pourront se mettre au chaud dans la salle de motricité ou dans le hall.

Le 3<sup>ème</sup> conseil d'école est prévu pour le lundi 11 juin 2018.

Début de réunion 19h00, fin de réunion 19h45.